



**Communiqué de presse**

Mardi 12 octobre 2021

## **Discours d'Anne Hidalgo**

### **Délibération « Jardin Samuel Paty »**

### **au Conseil de Paris**

*Seul le prononcé fait foi*

« Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Vous êtes aujourd'hui invités à approuver une délibération qui nous oblige et dont la portée se situe bien au-delà d'une simple dénomination.

C'est une délibération d'une solennité particulière. Un temps fort de notre vie publique et politique qui nous somme d'être à la hauteur de notre mission dans cette enceinte où nos choix nous engagent.

Cette délibération vise à attribuer le nom de Samuel Paty au square situé place Paul-Painlevé dans le 5ème arrondissement de Paris. Bordé par la rue des écoles et par l'Université de la Sorbonne, ce Jardin « Samuel Paty » aura toute sa place au cœur de ce Paris universitaire qui chérit l'école, la connaissance et la transmission de nos savoirs.

Il sera inauguré samedi prochain, le 16 octobre, un an jour pour jour après l'abominable assassinat dont a été victime Samuel Paty à la sortie du collège où il enseignait. Ce jardin sera ouvert dès dimanche à toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient s'y recueillir.

Ce lieu a été choisi avec la famille de Samuel Paty, ses parents et ses deux sœurs que je salue chaleureusement. Ils nous regardent et nous écoutent. Je veux aussi avoir une pensée pour sa compagne et son enfant. Je veux leur témoigner mon amitié et mon affection face à cette tragédie qui a endeuillé leur famille et jeté un voile sombre sur leurs existences.

Ce lieu a également été choisi avec le plein soutien de la maire du 5ème arrondissement, Florence Berthout, que je remercie.

Cette dénomination était nécessaire. Elle était une évidence pour la maire de Paris que je suis.

Nous la devons à la famille et aux proches de Samuel Paty.

Nous la devons aux Parisiens, aux Français comme à celles et ceux qui veulent rendre hommage à Samuel Paty.

Nous la devons, surtout, à Samuel Paty.

Avant ce drame, Samuel Paty enseignait l'histoire-géographie et dispensait l'enseignement moral et civique depuis trois ans au collège du Bois-d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine.

Samuel Paty aimait son métier. Ses élèves l'aimaient. Ses collègues aussi.

Il était un homme passionné, humble, désireux d'apprendre et de transmettre.

Un citoyen généreux, soucieux de voir ses élèves grandir et s'épanouir, heureux de les accompagner sur la voie de l'émancipation et du libre-arbitre.

Samuel Paty était un enseignant qui faisait vivre la République : bien au-delà de la proclamer, il l'inscrivait chaque jour au cœur de ses échanges avec ses élèves, répondait à leurs interrogations en les invitant à penser par eux-mêmes.

Entre les murs de sa salle de classe, les élèves pouvaient débattre librement dans le respect de leurs convictions.

Puis vint la barbarie, lâche et inhumaine. Cette barbarie qui, par l'intermédiaire d'un fanatique dont l'ignorance n'avait d'égale que son abjecte folie, s'est abattue sur Samuel Paty qui incarnait ce que nous sommes : des citoyens libres dans un pays libre.

À travers Samuel Paty, c'est le corps enseignant qui a été visé, celles et ceux qui, chaque jour, se consacrent à la formation des esprits et leur transmettent les outils pour appréhender toute la complexité du monde.

Samuel Paty était un fervent défenseur de la laïcité, cette garantie qui permet qu'aucun dogme, aucune croyance, aucune religion ne puisse empiéter sur les autres.

Face à un tel drame, nous devons nous retrouver pour faire corps et protéger ce que nous avons de plus précieux : la liberté de pensée et ce lieu où elle s'acquiert, l'école de la République.

Jamais nous n'oublierons Samuel Paty.

Voilà le message que porte Paris aujourd'hui.

Devant le jardin auquel sera désormais associé le nom de Samuel Paty se dresse le buste de Montaigne, comme un repère. Ce philosophe humaniste qui, dans le contexte des guerres de religion, affirmait que seule l'éducation des enfants mènerait véritablement à la paix. L'éducation comme apprentissage du jugement aux dépens du préjugé, comme apprentissage de la liberté aux dépens du fanatisme religieux.

Ces deux défenseurs de l'école se rejoignent ici, dans ce jardin paisible où les élèves pourront trouver l'inspiration et l'envie d'apprendre.

Ce jardin « Samuel Paty », au cœur de Paris, que je vous propose de voter à l'unanimité, c'est pour moi, c'est pour nous, les élus présents, pour les Parisiennes et les Parisiens, une manière de nous retrouver autour de ce qui nous unit : notre pacte républicain.

À chaque fois que nous baisserons la garde, les idéologies mortifères feront de nouveaux adeptes. Paris se dressera donc toujours contre cette haine en protégeant la liberté et celles et ceux qui la portent en eux.

Je vous remercie. »

**Contact presse** : Service de presse - 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)